

Mercredi 28 mai 2025

Réunions publiques autour de la Charte Les 15 prochaines années se décident aujourd'hui !

Révision de la Charte | Suite à plusieurs mois de réflexion collective autour de l'avenir du Haut-Languedoc, le lundi 23 juin, le Parc invite ses habitants à découvrir et donner leur avis sur le projet issu de ce travail.

Qu'est-ce que la Charte ?

Le Haut-Languedoc est un territoire reconnu pour la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine culturel, mais dont l'équilibre avec les activités humaines reste fragile. Le Parc naturel régional est donc présent sur ce territoire pour y mener, en concertation avec les acteurs locaux, une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social, culturel et paysager, respectueuse de l'environnement.

La Charte est **LE** document du Parc, un projet de territoire. Écrite en concertation avec tous les acteurs concernés (habitants, associations, élus, professionnels...), elle fixe les grandes orientations que le Parc doit suivre pour le développement responsable du Haut-Languedoc.

Le renouvellement de la Charte

Tous les 15 ans, une grande concertation est menée (auprès de tous les acteurs, élus, habitants, professionnels etc.) par le Parc naturel régional pour identifier les nouveaux enjeux du territoire et ainsi écrire un nouveau projet adapté aux besoins et aux attentes locales. C'est ce que le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a lancé en 2023.

Les réunions publiques

Après avoir identifié les grands enjeux du territoire à partir des retours d'une première concertation, la rédaction de la future Charte a été lancée. Pour découvrir ce projet et donner leur avis, les habitants sont invités à venir échanger avec l'équipe du Parc. Afin que tout le monde puisse participer, six réunions sont proposées en simultanée sur l'ensemble du territoire.

Date et horaires : Lundi 23 juin (18h – Accueil / 18h30 - Lancement des réunions)

Renseignements : 04 67 97 38 22

Les six lieux :

Lacaune | Hôtel de Ville, salle
rez-de-jardin

La Caunette | Ostal de la
Cesse (5 rue de la Poterie)

Mazamet | Maison des
Associations, salle Séquoia (41
Rue Galibert Pons)

Dourgne | Maison des
Associations (Route du
Collège)

Saint Pons | Maison des Loisirs,
salle du Foyer (18 Rue du Barry)

Lamalou | Amphithéâtre Dr
Jean Léon PRIVAT Centre
Ulysse, (5 boulevard
Mourcairol)

P CATOIRE

CHARGÉE DE COMMUNICATION

communication@parc-haut-languedoc.fr

06 74 10 77 24